

<http://snetap-fsu.fr/Les-enjeux-des-elections-d-automne.html>



Les enjeux des élections d'automne 2011...

- Les Dossiers - Outils militants - Élections générales et professionnelles -



Date de mise en ligne : mercredi 14 septembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Représentativité du SNETAP Quels enjeux ?

De la représentativité découlent les **moyens syndicaux** dont disposent les organisations syndicales : volume de décharges, d'autorisation d'absence... **donc sa capacité à agir**

Dès lors on perçoit aisément les enjeux, ou plutôt on les pressent, mais faut-il encore être clair sur ce que l'on entend par représentativité et sur la manière de la faire vivre au bénéfice des intérêts collectifs.

Vous avez dit représentativité ?

La représentativité syndicale, pour le SNETAP, n'est pas un vain mot.

Elle repose sur deux fondements : **l'élection et l'adhésion.**

L'élection représente indéniablement un temps fort de la vie syndicale, dans la mesure où elle est un point de rendez-vous entre les personnels et leurs organisations syndicales.

Pour le SNETAP, l'essentiel ne saurait résider dans le clinquant du papier glacé ou dans l'accroche du dernier slogan.

L'important c'est que chaque organisation soit jugée sur ce qu'elle propose, ce qu'elle a défendu, emporté, et sans que l'analyse proposée ne fasse l'impasse sur certaines limites des actions engagées.

Dans le contexte actuel, l'électeur averti ne sera pas dupe de l'agitation électorale qui pour un certain nombre, fait office d'action syndicale de l'année...

L'adhésion, quant à elle, nous rappelle que l'élection ne saurait être une fin en soi ; **elle vient avant tout renforcer la responsabilité de l'organisation syndicale** sur laquelle se porte les suffrages et à plus forte raison lorsque celle-ci est la plus représentée.

Enfin, la vigueur de la vie syndicale se mesure à l'aune de la syndicalisation, de l'adhésion effective, et d'un engagement militant renouvelé.

Le SNETAP : syndicat le plus représentatif de l'[EAP](#)

S'il est un argument de campagne dont les autres organisations syndicales usent et abusent, c'est assurément celui de la nécessaire pluralité... dans l'expression, les propositions, la représentation. De même, est-il assez commode de présenter le SNETAP comme hégémonique. En fait, la réalité du paysage syndical dans l'Enseignement Agricole Public est assez différente de cette lecture orientée, sinon tendancieuse.

Sa représentativité, le SNETAP ne la doit qu'à la confiance que les personnels de l'EAP ont décidé de lui témoigner massivement, confiance qui ne s'est jamais démentie depuis 35 ans maintenant.

Être le syndicat majoritaire, cela signifie aussi assumer des responsabilités à la mesure de l'adhésion des personnels... au risque de décevoir parfois, sachant que le rôle d'une organisation syndicale, c'est avant tout de permettre aux personnels d'agir collectivement pour faire avancer des idées, sur la base de valeurs partagées.

En matière de travail intersyndical, le SNETAP a encore démontré, s'il en était besoin, sa capacité à porter plus de 6 mois durant en 2010 une dynamique unitaire étendue à l'ensemble des organisations syndicales du Ministère de l'Agriculture sur la question du budget.

Pour autant, il est tout aussi clair, que le SNETAP ne transige pas sur les principes et les valeurs qu'il défend et qu'il ne se laisse pas aller aux combinaisons d'appareils au gré des circonstances.

La représentativité ne se marchande pas.

Le SNETAP : un rapport militant aux instances représentatives :

« Dis moi qui te représente, je te dirai qui tu es... », si telle est sans doute l'une des pensées de notre administration, qu'elle soit locale, régionale ou nationale, gageons que celle-ci mesure la détermination des personnels à défendre et promouvoir l'Enseignement Agricole Public quand elle échange avec des représentants du SNETAP.

C'est bien un rapport militant que le SNETAP entretient avec les différentes instances de notre ministère.

Quand nos élus boycottent un conseil ou un comité, ça n'est jamais anodin, car la « politique de la chaise vide » n'est pas le genre de la maison, les dossiers étant travaillés et nos prises de position toujours argumentées.

La force de la représentativité s'exprime d'abord ici et quand cela ne suffit pas, alors le temps de la mobilisation s'impose, sachant qu'il n'est plus à démontrer que le SNETAP est dans l'EAP le syndicat qui agit !{{}}